

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE de SAINT-VICTOR & MELVIEU	
<u>Nombre de membres en exercice</u> : 11 <u>Présents</u> : 10 <u>Votants</u> : 11 <u>Date de la convocation</u> : 16/07/2026 <u>Date d'affichage</u> : 16/07/2026	Séance du 21 Juillet 2026 L'an deux mille Vingt-six Le Vingt et un Juillet à 18 heures 30 Le conseil municipal de la commune de Saint-Victor & Melvieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme GIRARD Yvette, Maire <u>Etaient présents</u> : BROUILLET Patrick, CUQ Marie-Pierre, GIRARD Yvette, GOUJARD Claudine, JEANTET Maryse, LAVABRE Jordy, MASSOL Heidi, MONTADE Sylvain, PETIT Franck-Christopher, TIERS Jérôme <u>Absent</u> : ALRIQUET Julie, excusée, avait donné procuration à Mme MASSOL Heidi <u>Secrétaire de séance</u> : GOUJARD Claudine

Ordre du jour :

- Vote du procès-verbal du 05 Juin 2026
- Mise à jour du tarif de la cantine scolaire
- Vente de terrains au lotissement de Ladrech
- Subvention exceptionnelle Notre Dame du Désert
- DM n°01 Budget principal
- Questions diverses (Concert NDD, boîte à idées)

Vote du Procès-verbal du 05 Juin 2026

Voté à l'unanimité

Mise à jour du tarif de la cantine scolaire :

Madame le Maire informe le conseil municipal du courrier reçu du Groupement des Terres Rouges pour une revalorisation du prix du repas de la cantine au 1^{er} Septembre 2026 de 2.5 % (soit +0.12 cts TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'augmenter les tarifs des repas de la cantine scolaire au 01/10/2026 comme suit :

- Tarif enfant : 3,61 € par repas
- Tarif adulte : 3.81 € par repas

Voté à l'unanimité

Vente de terrains au lotissement Ladrech :

Lors de sa séance du 21 février 2008, le Conseil municipal a décidé de procéder à la vente des trois parcelles du lotissement Ladrech au prix unitaire de 23 €/m². Deux acquéreurs potentiels se sont manifestés pour l'acquisition de ces terrains.

Madame Cécile CHARDON est intéressée pour la parcelle A1111 d'une superficie de 638m². Madame Cynthia CARRIERE et Monsieur Cédric BROUILLET sont intéressés par la parcelle A1112 d'une superficie de 717m² mais également les parcelles situées en dessous qui ne sont pas dans le lotissement et sont non constructibles la A1098 et la A1099 au prix unitaire de 4€/m².

Il convient désormais d'autoriser Madame le Maire à engager les démarches nécessaires à cette cession, dans le respect des dispositions légales applicables et des principes de transparence et d'intérêt général.

Voté à l'unanimité

Subvention exceptionnelle à l'Association Les amis de Notre Dame du Désert

La commune de Saint-Victor et Melvieu souhaite soutenir l'association les amis de Notre Dame du Désert dans le cadre de l'organisation d'une soirée culturelle prévue le 31 juillet 2026. Cette manifestation, qui s'inscrit dans la dynamique des animations locales, nécessite le financement d'un groupe de musique afin d'enrichir l'offre culturelle proposée aux habitants.

Dans un souci de promotion du lien social et de valorisation des initiatives associatives locales, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 266 € à l'association Notre Dame du Désert. Cette aide permettra de couvrir une partie des frais engagés pour la prestation musicale, contribuant ainsi à la réussite de cet événement.

Voté à l'unanimité

DM N°01 Budget principal

Après discussion, le conseil municipal décide de voter la décision modificative n°01 au budget principal comme suit :

Désignation crédits	Diminution sur crédits	Augmentation sur
	ouverts	ouverts
D 204182 : Subv.org.publics SIEDA		2 000.00 €
TOTAL D 204 : Subv. d'équipements versées		2 000.00 €
D 2151 : Réseaux de voirie		13 000.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		13 000.00 €

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- Concert NDD : Le concert aura lieu le 31 Juillet 2026 avec le groupe Jamais Deux Sans Trois
- Traces de dinosaures : Des traces de dinosaures ont été découvertes à Ayres. Il a été décidé d'entamer une action de recherche pour identifier ces traces et voir s'il en existe d'autres.
- Ma ville citoyenne : Monsieur PETIT fait la démonstration de la plateforme numérique « mavillecitoyenne ». Cette plateforme numérique aura pour but de renforcer la communication entre la mairie et les administrés. Elle permettra de suivre l'actualité de la Commune, de signaler des incidents, de participer à la vie locale et d'accéder facilement à certaines démarches. La mise en ligne devrait intervenir dans les semaines à venir.
- La Poste : La Commune essaie de maintenir le point poste. Une réunion doit avoir lieu avec la Poste courant octobre-novembre afin de voir ce qu'il est possible de faire.
- CCID : La liste des noms désignés pour être membres de la commission communale des impôts directs a été établie. Tous les membres recevront un courrier prochainement.
- Pétition : Une pétition a été remise lors de la réunion publique du 15 juillet. Une réponse sera apportée prochainement.

- Marché de pays : Très bon démarrage. Les retours sont très positifs. Le restaurant ferme pendant 15 derniers jours au mois d'août, il a été décidé de maintenir le marché sous la halle.
- Devis : Un devis pour un frigo et une débroussailleuse seront demandés.
- Devis Aveyronnaise des eaux concernant le remplacement de l'armoire électrique de la station de pompage a été demandé et signé.
- Boîte à idées :
 - Avertir les habitants de la réalisation de travaux : L'information sera mise sur Panneau Pocket.
 - Informer de la tenue du conseil municipal sur Panneau Pocket ou autres : La convocation est déjà mise sur Panneau Pocket et affichée en mairie.
 - Transport à la demande : Il n'est pas possible aujourd'hui de mettre en place un transport à la demande plusieurs jours par semaine. La prochaine mise en service de la plateforme « mavillecitoyenne » offrira la possibilité aux administrés de s'entraider.
 - Arbres à St-Victor : Il a été signalé que 2 arbres pourraient poser problèmes à l'avenir. Le premier devant la mairie, le deuxième au milieu de la place devant le restaurant car il semblerait gêner le bus scolaire lors de ses manœuvres. Une réflexion va être menée pour savoir ce qui serait possible de faire. Il sera également demandé au chauffeur de bus son ressenti.
 - Remettre les horloges de la Tour en fonctionnement : Cela fera partie de la rénovation prévue dans courant 2027-2028.
- Débroussaillage : Il a été demandé que la Commune débroussaille ses parties communales.
- la Société DPR Performance Engineering a demandé un totem regroupant toutes les entreprises installées sur la zone artisanale des Zagals. Une demande a été faite à la Communauté de Communes de la Muse et Raspes du Tarn. Elle souhaite une harmonie des panneaux publicitaires au niveau de toutes les zones artisanales. Un modèle sera donc proposé aux Communes concernées dans les prochaines semaines.

La séance est levée à 20 heures 00.

• **Rappel des délibérations prises le Mardi 21 Juillet 2026**

- **2026-07-21 N°01 : Mise à jour du tarif de la cantine scolaire 2026-2027**
- **2026-07-21 N°02 : Vente de terrains au lotissement Ladrech**
- **2026-07-21 N°03 : Subvention exceptionnelle à l'association de Notre Dame du Désert**
- **2026-07-21 N°04 : DM N°01 Budget principal**

Signatures du Maire et du secrétaire de séance

Maire Yvette GIRARD	
Secrétaire de séance Claudine GOUJARD	